

Décembre 2014

Quelques dates dans l'agenda des élus :

2 décembre : Eric Berroche visite l'école des Cloteaux.

2 décembre : Yannick Nadesan préside la commission consultative des services publics eau et assainissement.

3 décembre : Eric Berroche à la fête du centre commercial d'Italie.

3 décembre : Yannick Nadesan interviewé par Radio Laser au sujet du Prix du Génie Écologique qu'il a reçu pour le SMPBR.

5, 6 et 7 décembre : Katja Krüger au congrès de l'ANECR.

9 décembre : Eric Berroche à l'assemblée du quartier de Bréquigny.

9 décembre : Yannick Nadesan préside le comité syndical du SMPBR.

11 décembre : Katja Krüger co-anime une conférence au sujet des inégalités temporelles avec Louis Maurin devant 300 personnes.

12 décembre : Laëtitia Médard visite la crèche Alain Bouchart à quelques semaines de sa réouverture.

12 décembre : Yannick Nadesan visite le chantier du SMPBR de sécurisation en eau potable de Montfort-sur-Meu.

12 décembre : Yannick Nadesan rencontre la presse au sujet de la tarification de l'eau et de la SPL « Eau du Bassin Rennais ».

15 décembre : Réunion de groupe de Rennes Métropole.

15 décembre : Conseil municipal.

16 décembre : Yannick Nadesan préside la CCSPL « Énergie ».

17 décembre : Yannick Nadesan au conseil d'administration de la SPL « Eau du Bassin Rennais ».

18 décembre : Eric Berroche se rendra au repas de Noël de l'école Clémenceau et visitera l'école Jacques Prévert.

18 décembre : Eric Berroche visitera l'école Clémenceau avec la Maire et l'adjointe à l'Éducation.

18 décembre : Conseil de Rennes Métropole – vote du budget.

19 décembre : Laëtitia Médard et Eric Berroche seront à la pose de la première pierre du pôle de services « Le Samara » dans Le Blosne.

19 décembre : Eric Berroche sera au lancement des travaux de réhabilitation de la tour Sarah Bernhardt et à la fête organisée à cette occasion.

22 décembre : Yannick Nadesan inaugurera l'usine d'eau potable de Champ Fleury à Bruz.

30 décembre : Commémoration des exécutions de La Maltière.



Eau : un conseil municipal Historique.

Au conseil municipal du 15 décembre, plusieurs délibérations étaient présentées par Yannick Nadesan. Celles-ci concernaient l'eau et son mode de gestion et il n'est pas exagéré de les qualifier d'Historiques : elles ont effectivement mis fin à la gestion plus que séculaire de l'eau à Rennes par délégation de service public à une entreprise privée.

Le conseil municipal a approuvé le principe d'une délégation à la Société Publique Locale « Eau du bassin rennais ». « Nous avons créé cette société en 2013 » rappelle Yannick Nadesan, « elle remplacera Veolia pour la production et la distribution d'eau en avril prochain ».

Yannick Nadesan a également rappelé l'engagement ancien des communistes rennais en faveur du service public de l'eau dans notre ville avant de détailler d'autres décisions tout aussi importantes prises à ce même conseil. « A l'occasion des discussions pour le programme de la gauche, les communistes avaient porté l'idée que les premiers m3 d'eau soient gratuits et que les prix augmentent progressivement en fonction du volume d'eau consommé. »

À partir du 1er juillet 2015, les 10.000 premiers litres d'eau seront gratuits et la progressivité des tarifs pour les suivants sera renforcée. Par ailleurs, les personnes ayant de faibles revenus se verront attribuer un « chèque eau » qui ne pourra être utilisé que pour le paiement de l'eau. D'autres mesures seront mises en place pour les familles nombreuses qui bénéficieront aussi d'un chèque eau de 30 € à partir du 3ème enfant.

« Ces nouveaux tarifs concrétisent notre volonté d'agir en faveur du pouvoir d'achat des Rennais, de garantir l'accès à l'eau pour tous et de préserver la ressource. »

Soutenez « Piment Rouge » !

Le 10ème numéro du journal des élus communistes rennais vient de sortir, il rencontre de nombreux échos positifs dans la population. Tu peux soutenir « Piment Rouge » en adressant un chèque à l'ordre de l'association des élus communistes rennais - Maison des Associations – 6 cours des alliés -35000 Rennes.